

VIAC Suisse 20

La Stratégie VIAC Global 20 correspond à un portefeuille d'investissement largement diversifié et mondial. La part en actions est de 20%, de plus 10% sont investis dans l'immobilier et 2% dans l'or. Les 68% restants des avoirs sont placés sur le compte de prévoyance rémunéré (sans commission). La mise en œuvre passive et avantageuse est réalisée avec des placements indiciels du UBS.

Détails de la stratégie

Mode de placement	passif
Placements indiciels	UBS
Valeurs nominales	Cash

Contact

E-Mail	info@viac.ch
Téléphone	0800 80 40 40
Web	www.viac.ch

Performance (indexée, en CHF, après frais)



A partir de novembre 2017, cette performance est basée sur les cours effectifs des produits, moins les coûts de la stratégie. Pour les valeurs historiques jusqu'en octobre 2017, des données de cours comparables sont utilisées.

Rendement en CHF

Année en cours	0.9%
3 ans, annualisé	3.7%
5 ans, annualisé	2.2%
10 ans, annualisé	2.6%

Risque & Volatilité

Classe de risque	2 de 7
3 ans, annualisé	2.7%
10 ans, annualisé	3.1%
Principale perte annue	-8.1%

Key Facts

Frais totales	0.17%
Intérêt (sans frais)	0.20%
Nombre de placements	3'028
Trading	hebdomadaire

Types de placement

Liquidités CHF	68%
Obligations	0%
Actions	20%
Immobilier	10%
Matières premières	2%
Placements altern.	0%

Principales positions actions

Suisse	Solde
Roche	2.0%
Novartis	1.9%
Nestle	1.9%
Richemont	0.8%
UBS	0.8%
Nvidia	0.19%
Apple	0.18%
Microsoft	0.15%
Amazon	0.10%
Alphabet A	0.08%

Allocation géographique



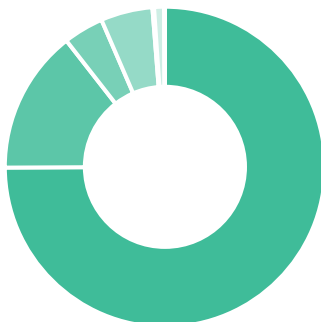
Répartition de l'avoir de prévoyance

Régions	Devises
Suisse	92.5%
Amérique Nord	4.4%
Europe	1.2%
Asie	1.6%
Amérique latine	0.1%
Océanie	0.3%
Afrique	0.0%
CHF	90.5%
USD	6.2%
EUR	0.7%
JPY	0.6%
GBP	0.3%
HKD	0.3%
Reste	1.4%

Répartition de la part en actions

Régions

- Suisse: 74.9%
- Amérique Nord: 14.5%
- Europe: 4.1%
- Asie: 5.2%
- Amérique lat.: 0.2%
- Océanie: 1.0%
- Afrique: 0.1%



Secteurs

- Industrie: 12.3%
- Santé: 28.9%
- Finance: 19.2%
- Énergie: 0.9%
- IT: 7.8%
- Matériels: 5.7%
- Immobilier: 1.6%
- Télécommunications: 3.0%
- Serv. aux collectivités: 0.9%
- Consommation défensive: 12.2%
- Consommation cyclique: 7.5%



Titres

Types de placement	Index	Nom	ISIN	Allocation
Liquidités CHF (Taux d'intérêt 0.20%)				68.00%
Actions	SMI	UBS SMI	CH0033782431	12.00%
Actions	SPI Extra	UBS SPI Extra	CH0110869143	3.00%
Actions	MSCI Europe ex CH	UBS Europe ex CH	CH1390275274	0.86%
Actions	MSCI USA	UBS US - Pension Fund	CH0030849712	2.58%
Actions	MSCI Canada	UBS Canada	CH0030849613	0.16%
Actions	MSCI Pacific ex Japan	UBS Pacific ex Japan	CH1390275209	0.21%
Actions	MSCI Japan	UBS Japan - Pension Fund	CH0357515474	0.36%
Actions	MSCI Emerging Markets	UBS Emerging Markets	CH1390275134	0.83%
Immobilier	SXI Real Estate	UBS Real Estate CH	CH0036599816	7.50%
Immobilier	FTSE EPRA/NAREIT Dev. ex CH	UBS Real Estate World ex CH - PF	CH1390275365	2.50%
Matières premières	London Gold Fixing PM	UBS Gold	CH0209106761	2.00%

Classes de risque

Les placements en titres sont toujours liés à des risques de fluctuation dont la moyenne se calcule sur le long terme, soit plus de 15 ans. Les marges de fluctuation correspondantes sont indiquées ci-dessous, en % par an. Les classes de risque sont les suivantes:

Classes de risque	Marge de fluctuation en % p.a.	Dans 95% des cas, le rendement annuel se situe...
1	0.0% à 2.5%	entre: -5.0% et +5.0%
2	2.5% à 5.0%	entre: -10.0% et +10.0%
3	5.0% à 7.5%	entre: -15.0% et +15.0%
4	7.5% à 10.0%	entre: -20.0% et +20.0%
5	10.0% à 12.5%	entre: -25.0% et +25.0%
6	12.5% à 15.0%	entre: -30.0% et +30.0%
7	15.0% ou plus	des fluctuations plus grandes sont possibles

Disclaimer:

L'évolution historique des titres ne constitue en aucun cas une garantie de performance pour l'avenir. La fiche d'information contient des informations générales et ne reflète pas le portefeuille individuel. La performance est calculée sur la base des prix de fin de mois. De plus, la performance est basée sur un investissement ponctuel au début. Il peut y avoir de grandes différences entre les variations effectives et les valeurs historiques. Le plan de placement couvre des marchés prédéfinis. Ces marchés sont représentés par des titres (Exchange Traded Funds ou fonds d'investissement ouverts). La Fondation investit l'avoir de prévoyance du déposant à son gré et à ses risques, selon le plan de placement qu'il définit lui-même. La Fondation ouvre un compte et un dépôt personnel pour gérer les avoirs de prévoyance. Le compte et le dépôt sont indissociables. Les titres sont fractionnables. Les titres indiqués peuvent être échangés en tout temps pour des raisons objectives dans le cadre du plan de placement. Les liquidités peuvent être augmentées en tout temps pour des motifs prévus par le règlement. Les liquidités sont aussi augmentées si la somme agrégée des titres détenus à travers les plans de placement déclarés par le déposant dépasse les limites fixées par l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation. Dans ce cas, la part des titres de chaque plan de placement est réduite proportionnellement de manière à ce que les directives de placement de l'OPP2 et le règlement de placement de la Fondation soient respectés en tout temps. Le trading a lieu sur une base hebdomadaire. Les intérêts du compte sont calculés selon la méthode exact/exact et décomptés par mensualités. Le plan de placement peut être modifié en tout temps par le Conseil de fondation.